



COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

SAISON 2025-2026

**GUIDE DU
e-PAIEMENT**

TOUT AU LONG DE VOS DÉMARCHES SUR LE SITE DE LA FÉDÉRATION, VOUS ÊTES CONFRONTÉS AU E-PAIEMENT.

Le E-paiement comprend les paiements suivants :

- Payer son affiliation
- Payer ses licences
- Payer ses engagements

Si nous vous avons expliqué en détail comment procéder pour ces paiements dans les guides dédiés aux demandes d'affiliation et aux prises de licences, ce guide permet de remédier aux éventuels problèmes de paiement que vous pourriez rencontrer.

1. PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Avant tout paiement, vous devez absolument avoir contacté votre banque pour vous assurer que :

- Votre carte bancaire est bien activée (un retrait en guichet permet de l'activer)
- Votre plafond de paiement par carte bancaire est assez élevé pour vous permettre de payer vos décomptes

LE PLAFOND DE PAIEMENT PEUT ÊTRE JOURNALIER, HEBDOMADAIRE OU MENSUEL.

DANS TOUS LES CAS, NÉGOCIEZ AVEC VOTRE BANQUE DES PLAFONDS CONSÉQUENTS POUR VOUS PERMETTRE DE RÉGLER LA MAJORITÉ DES LICENCES AVANT DÉCEMBRE 2025.

Il est de votre responsabilité de créer des décomptes avec une somme qui correspond à vos possibilités de paiement.

Pour rappel, un décompte envoyé ne peut être ni modifié ni supprimé, il devra obligatoirement être **payé comme tel.**

Vous devez ainsi contacter votre banque pour connaître et/ou négocier vos plafonds CB, et créer des décomptes ne dépassant pas ces plafonds.

- Le paiement par carte bancaire est limité à **5 paiements** pour une durée de 24H.
Il est donc possible de payer maximum **5** décomptes en 24H, peu importe le montant des décomptes.
- Il est uniquement possible de payer maximum **15 000€** en une seule fois par carte bancaire.
Tout paiement de plus de 15 000€ doit impérativement être payé par virement.

CE QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS FAIRE...

- Ne **quittez pas l'écran de paiement** trop rapidement : il faut être patient.
Laissez la transaction se dérouler jusqu'au bout et ne cliquez pas sur "Retour à la boutique".
Attendez la mention "Paiement effectué avec succès" puis cliquez sur "OK".
- Ne **réalisez pas plusieurs paiement en CB pour le même décompte** AVANT d'avoir vérifié que vous n'avez pas été débité !
La validation du paiement par CB peut prendre quelques heures, il faut attendre et surveiller son compte.



POUR CONCLURE

Si le message d'erreur "**Veillez contacter le support**" apparaît, il s'agit forcément d'un des problèmes suivants :

- Vous avez déjà payé 5 décomptes au cours des dernières 24H
- Votre plafond de paiement par carte bancaire a été atteint
- Votre carte est désactivée, il faut l'activer auprès d'un distributeur

**VEUILLEZ AINSI, DANS TOUS LES CAS, CONTACTER VOTRE BANQUE AVANT
DE CONTACTER LE COMITÉ RÉGIONAL.**

Si le paiement par CB vous est impossible pour diverses raisons, alors il faudra procéder au paiement par virement.

2. PAIEMENT PAR VIREMENT

Il est obligatoire de payer votre affiliation et vos décomptes avec **un seul et unique** virement.

- 1 décompte = 1 seul virement
- 1 affiliation = 1 seul virement

Si vous réalisez plusieurs virements pour un même décompte, la Fédération procédera au **remboursement** des sommes versées, sous plusieurs jours, retardant ainsi l'ensemble des processus.

La somme versée par virement doit être absolument identique, au centime près, au montant du décompte et de l'affiliation.

De la même manière que pour la CB, renseignez vous en amont sur vos plafonds de paiement par virement.

Il est de votre responsabilité de créer des décomptes avec une somme qui correspond à vos possibilités de paiement.

Pour rappel, un décompte envoyé ne peut pas être modifié ni supprimé, il devra obligatoirement être **payé comme tel**.

Vous devez ainsi contacter votre banque pour connaître et/ou négocier vos plafonds de virements, et créer des décomptes ne dépassant pas ces plafonds.

- La référence de virement est essentielle, c'est un code détecté automatiquement, et la moindre erreur de saisie invalide la prise en compte du virement.

Vous devez **copier-coller scrupuleusement** la référence de virement.

Ne retirez aucun caractère au milieu de la référence.

CE QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS FAIRE...

- Ne faites pas 2 virements pour le même décompte
- Ne faites pas 1 seul virement pour plusieurs décomptes différents
- Ne faites pas de virement commun pour affiliation + décomptes

 **UN DÉCOMPTE = UN PAIEMENT**
= UNE RÉFÉRENCE UNIQUE DE VIREMENT 

Justificatif de paiement pour l'**affiliation** :

- Rendez-vous sur « FFgym Licence »
- Cliquez sur « club » puis « consulter »
- Cliquez sur le bouton « imprimante » à côté de la loupe

Justificatif de paiement pour les **décomptes** :

- Rendez-vous sur « FFgym Licence »
- Ouvrez le décompte souhaité
- Cliquez sur le bouton « global » ou « détail »

À RETENIR

- Lorsque vous passez un décompte sur le statut "à payer", il n'est plus modifiable, ni par vous ni par le Comité Régional.
- Pour simplifier le travail des bénévoles et limiter les erreurs lors des paiements par virement, la référence de virement est réduite :
Affiliation = A + n° d'affiliation sans point
Décompte = D + n° affiliation sans point + n° décompte (qui commence par 2026)

POUR RÉSUMER ...

POUR QUE LES PAIEMENTS FONCTIONNENT, IL FAUT :

- ✓ Penser à activer sa carte bancaire avant tout paiement en ligne
- ✓ Contacter sa banque pour connaître/ augmenter ses plafonds CB et Virement avant de créer et envoyer des décomptes
- ✓ Créer des décomptes avec des montants inférieurs à son plafond
- ✓ Ne pas réaliser plusieurs fois le même paiement
- ✓ Ne quittez pas l'écran de paiement trop rapidement
- ✓ Réaliser 1 seul virement pour 1 seul décompte, pas de virement groupé
- ✓ Respecter scrupuleusement le montant et la référence du virement

POUR TOUTE AUTRE QUESTION OU PROBLÉMATIQUE :

➔ licences@ffgym-regionsud.fr

